La Cour suprême du Canada établit un nouveau test pour l'interprétation de la clause d’exclusion « conception défectueuse ou inadéquate »

1 décembre 2008

La Cour suprême du Canada établit un nouveau test pour l'interprétation de la clause d’exclusion « conception défectueuse ou inadéquate »

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.